

Compte rendu

Ouvrage recensé :

L'identité à l'épreuve de la modernité de Joseph Yvon Thériault, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1995, 323 p.

par Pierre A. Coulombe

Politique et Sociétés, n° 29, 1996, p. 198-200.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/040027ar>

DOI: 10.7202/040027ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

L'identité à l'épreuve de la modernité

de Joseph Yvon Thériault, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1995, 323 pages.

L'auteur, qui a rassemblé dans cet ouvrage des articles publiés au cours des dix dernières années, cherche à comprendre l'Acadie et les francophonies minoritaires du Canada à travers une analyse du phénomène de la modernisation et de ses effets sur leur identité.

La modernité est prise ici dans son sens large, soit comme un processus de rationalisation de la vie humaine qui, à coup de prétentions universalistes, impose ses nouvelles règles techniques (la rationalité bureaucratique, légaliste, marchande, etc.) au monde traditionnel. Elle signifie aussi que l'individu autrefois ancré dans la mouvance de l'univers providentiel sera dorénavant conçu comme sujet source de sa propre raison, à la barre de son histoire, mû par une volonté réfléchie. Or, le sujet conserve une culture, une langue et une histoire, soit une identité mise à l'épreuve, mais non au rancart, par la modernité. L'histoire du Canada français en témoigne. Voilà une société qui, de par ses institutions démocratiques libérales et son capitalisme marchand, fut très tôt plongée dans la modernité, mais dont l'univers identitaire se replia sur le passé. À compter des années soixante, les identités canadienne-française et acadienne font face au processus accéléré de modernisation qui apparaît tantôt comme source d'aliénation, tantôt comme source de libération. Cette tension entre la modernité et l'identité, et surtout la façon dont le sujet finit par intervenir dans le façonnement conscient de son histoire, constitue la trame des essais que présente Thériault.

L'auteur explique que l'un des enjeux des Acadiens du Nouveau-Brunswick est de construire une Acadie pluraliste qui rencontrerait les exigences de la modernité (individualisme) et de l'identité (acadianité), et ce, tout en tenant compte de la réalité géopolitique et des aléas de l'histoire. Il identifie un certain nombre d'obstacles à la construction de cette Acadie, notamment comment sa dimension politique est mise en marge par l'absence de recoupement (propre aux sociétés minoritaires) entre le politique comme lieu de «mise en forme» de la collectivité et la politique comme «activité politicienne», se trouvant ainsi réduite à sa dimension ethnolinguistique. Une autre difficulté réside dans le phénomène historique d'individualisation de l'identité qui transforme l'identité globalisante en une identité dorénavant fragmentée, ce qui explique en partie les nouvelles formes de solidarités multiples qui traversent la francophonie canadienne,

mais aussi qui la rende vulnérable à l'assimilation et, dans un contexte néolibéral, à l'individualisme-entrepreneurship.

Cette tension entre la modernité et l'identité, entre l'individualisme et le communautarisme, doit être assumée. On doit rechercher l'équilibre entre ces deux pôles incontournables, à moins que l'on ne veuille se mettre à l'écart de la modernité par un repli communautaire ethnocentrique, ou encore voir le tissu social se fragmenter par un individualisme excessif. Or, l'absence d'un espace de pouvoir entre la sphère ethnique et la sphère étatique ouvre la porte à des projets qui sont, l'un comme l'autre, «totalitaires» : la création d'un cadre politico-institutionnel fondé sur une homogénéité ethnique (et mythique) du corps social, ou l'étatisation complète du social au nom de la régulation rationnelle des rapports entre individus atomisés. Si le premier projet constitue un refus de la pluralité, le second constitue un refus de l'Acadie autre que folklorique. Face à cet enjeu, l'Acadie oscillera entre différentes solutions, de l'autonomie politique à l'intégration dans l'espace néo-brunswickois indifférencié, en passant par la dualité communautaire. Quoiqu'il en soit, il ne fait aucun doute que J.Y. Thériault reconnaît peu de valeur au projet communautariste qui vise la préservation de l'identité ethnolinguistique acadienne, l'associant le plus souvent à une régression vers la «réserve». Si la spécificité ethnolinguistique, ou la «nation-culture», génère le plus souvent un monde commun ou un vouloir-vivre collectif, elle ne peut cependant pas en être le fondement (une erreur que font, à son avis, les architectes du renouveau constitutionnel). Il n'y a guère plus d'avenir, par ailleurs, dans l'utopisme de l'idéologie nationale qui souhaite la création d'une structure politique de type «nation-contrat».

L'auteur cherche plutôt une voie médiane qui permettrait de réconcilier ces deux formes de légitimité politique, et trouve dans la modernité une ouverture, un espace possible où pourrait s'exprimer cette dynamique, empêchant les deux extrêmes du vide culturel et de la lourdeur culturelle. Il faut pour cela redonner à la société civile toute sa place, et à ses collectivités et à ses corps intermédiaires le soin de devenir des lieux de solidarités nouvelles. C'est une vision non-individualiste de la modernité qu'il défend, une vision où l'existence de plusieurs espaces publics est possible. Il souhaite que l'Acadie puisse retrouver le politique et «s'arrimer à la modernité», non pas en délaissant le culturel, mais en l'apprivoisant. Une décentralisation du pouvoir étatique, plus concrètement, permettrait de réaliser un tel espace politique.

Dans sa dénonciation de l'ethnisation de l'Acadie, on peut reprocher à J.Y. Thériault de ne pas faire suffisamment le procès du caractère

ethnique du groupe majoritaire. En effet, quand la majorité invoque l'universalisme de son projet, ou l'humanisme abstrait dont elle se nourrit, c'est souvent pour déguiser son propre particularisme. La puissance de la majorité lui permet d'englober tout, et donc de revêtir des appareils universels. L'auteur associe le plus souvent l'ethnicité au repli, mais ne constitue-t-elle pas aussi pour les minoritaires une force positive qui puisse faire contrepoids au groupe ethnique dominant? Entre le repli de l'ethnicité et l'ouverture vers l'universel, il y a la réalité de la société majoritaire hégémonique qui a nul besoin d'affirmer son particularisme et qui, pour ainsi dire, peut se permettre de parler d'universalisme et de laisser-faire culturel. Toutefois, l'on sent que pour l'auteur l'affirmation ethnique de part et d'autre érige des clôtures et rend impossible le partage de l'espace public.

Ces écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires sont d'une profondeur théorique et d'une rigueur intellectuelle remarquables. L'auteur nous fait bien voir qu'il existe un «côté lumière» et un «côté ombre» à la communauté et à l'individualisme. Un élément clé de son analyse apporte une lueur d'espoir, soit la capacité qu'ont les francophones minoritaires, en tant que sujets modernes, d'agir sur leur histoire.

Pierre A. Coulombe
Université McGill